



Presse Nationale

> Economie



Investissements : Amadou Gon Coulibaly présente un climat des affaires favorable au secteur privé japonais

Le climat est propice aux affaires en Côte d'Ivoire depuis 2012. L'assurance a été donnée par le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, au secteur privé japonais. C'était au cours d'un panel sur le secteur privé organisé dans le cadre de la 7ème édition de la Conférence de Tokyo sur le Développement Africain (TICAD7) qui se tient à Yokohama du 28 au 30 août. A l'en croire, la stabilité politique et la sécurité en Côte d'Ivoire continueront de se renforcer. Aussi a-t-il invité les entreprises japonaises à renforcer leur présence en Côte d'Ivoire d'ici à la prochaine édition de la TICAD. Ajoutant que les conditions sont plus que jamais réunies pour leur implantation réussie sur le continent africain, particulièrement en Côte d'Ivoire.



Cacao : La plus grande usine de broyage au monde en construction à Yopougon

La Côte d'Ivoire s'apprête à devenir le premier broyeur de fèves au monde cela, grâce aux travaux d'extension de l'unité industrielle du groupe Cargill à Yopougon. Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, a visité hier le chantier en zone industrielle. Les travaux, a-t-il constaté, permettront au groupe d'accroître, de manière substantielle, sa capacité de broyage. Ainsi de 110 mille tonnes, celle-ci va passer à 170 mille tonnes d'ici 2021. « C'est le résultat de la politique prise par l'Etat de Côte d'Ivoire pour encourager les opérateurs économiques à transformer localement nos produits », a expliqué Souleymane Diarrassouba. Et de rappeler que l'objectif du gouvernement est d'amener le secteur privé à transformer localement au moins 50 % des productions agricoles.



La BHCI à court de liquidité

Reprise à 51,6% par le Canadien Westbridge Mortgage Reit depuis janvier 2018, la Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) est à court de liquidité. La recapitalisation à hauteur de 10,7 milliards de FCFA de la banque n'a pas suffi à couvrir ses engagements et suivre une spectaculaire hausse de la courbe des effectifs passés de 170 employés à 270 en l'espace d'une année d'exercice.



Industrie automobile : Toyota s'installe en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire et le constructeur automobiles japonais Toyota ont signé le 29 août 2019 à Yokohama, au Japon, un accord de création d'une usine de montage de véhicules Toyota en Côte d'Ivoire. La mise en œuvre du processus démarrera d'ici à fin 2019. La cérémonie de signature a eu lieu en présence du Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly qui conduit la délégation ivoirienne à la 7e édition de la conférence de Tokyo sur le développement africain (TICAD 7) qui se tient à Yokohama du 28 au 30 août. Le memorandum d'accord a été signé, pour la partie ivoirienne, par le ministre des Transports, Amadou Koné et, pour Toyota, par son président directeur général, Ichiro Kashitani.

> Société



Béréni-Dialla a son château d'eau

Dans le cadre du Programme "Eau pour tous", le gouvernement ivoirien vient d'achever à Béréni-Dialla, sous-préfecture de Sifié, département de Séguéla, les travaux de construction d'un château d'eau d'une capacité de 50 m3. L'ouvrage va également approvisionner en eau potable le village voisin (Béréni-Marhana) et desservir au total une population d'environ 6 000 habitants. En attendant la mise en service officielle de cette infrastructure hydraulique, les populations ont manifesté leur joie lors des journées socioculturelles et

sportives organisées du 17 au 24 août dans le même village.



Assassinat du gendarme à Yopougon : Six individus mis aux arrêts

A la suite du meurtre du Maréchal des logis (MDL), Tiékou Koua Anderson dit Sony, une enquête a été diligentée par la section criminelle de la Gendarmerie nationale. Les recherches se poursuivent. A la date du mercredi 28 août, six personnes ont été mises aux arrêts. L'information a été révélée par les enquêteurs à l'occasion d'une visite du commissaire du gouvernement, Ange Kessi, sur les lieux du drame à Yopougon-sicogi (Lavage), accompagné d'une forte délégation, ce même mercredi, rapporte le tribunal militaire d'Abidjan dans une note d'information.



La reconnaissance de l'Etat de Côte d'Ivoire

Sept (7) patrons d'entreprises membres de la Fondation Kaydan et son président Alain Kouadio ont été honorés par l'Etat de Côte d'Ivoire, hier 29 août 2019 à Abidjan pour leur engagement à la promotion de l'entrepreneuriat. Ils ont été décorés dans l'Ordre national, par la Grande Chancelière Henriette Dagri Diabaté, au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire.



Journée nationale de la Solidarité : 23 personnalités élevées dans l'Ordre du mérite de la Solidarité

A l'occasion de la douzième édition de la Journée nationale de la Solidarité (JNS), le 29 août à Cocody, 23 personnalités, dont la députée de Cocody, Yasmina Frédérique Lucienne Ouégnin, ont été élevées dans l'ordre du mérite de la Solidarité. Elles se sont illustrées positivement en posant des actes forts de solidarité ou qui y ont contribué au plan local ou national. La ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, Mariatou Koné, les a élevées dans l'ordre du mérite de la solidarité. Six (6) personnalités ont été élevées au grade de commandeurs, (neuf) 9 au grade d'officier et huit (8) au grade de chevaliers.



12ème édition de la Journée nationale de la Solidarité, Mariatou Koné : « Cultivons la solidarité pour une Côte d'Ivoire paisible »

La solidarité gouvernementale est désormais une réalité en Côte d'Ivoire. Hier, la générosité de l'Etat a été célébrée à travers la douzième édition de la Journée nationale de la Solidarité (JNS). A Cocody où s'est tenue la cérémonie officielle, la première responsable de la politique nationale de Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, la ministre Mariatou Koné, a invité les Ivoiriens et tous ceux qui vivent en Côte d'Ivoire à l'entraide, à la cohésion et au partage pour une société harmonieuse et en paix. « Je voudrais vous inviter à la culture de la solidarité. Cultivons la solidarité pour une Côte d'Ivoire paisible », a-t-elle exhorté.



Sécurité routière : Les accidents de la voie publique en hausse de 13, 28%

Le nombre d'accidents de la voie publique a connu une hausse de 13, 28%, passant ainsi de 8 671 à 9 826 cas en 2018. Et ce, avec une vingtaine d'accidents de la circulation dénombrée en moyenne par jour. Ces chiffres alarmants ont été révélés par le commissaire de police Kounvolou Coulibaly, en charge de la voie publique à Abidjan, lors d'un atelier initié mardi dernier par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour améliorer les données de décès liés à la circulation routière en Côte d'Ivoire. Il a souligné qu'en 2018, les services de police ont enregistré environ 9 270 «accidents corporels et 556 accidents mortels pour 623 décès » sur les voies publiques du pays.



Santé de la reproduction : Une étude révèle: «61,7% des filles en Côte d'Ivoire ont déjà pratiqué l'avortement»

La problématique de l'accès aux soins complets d'avortement en Côte d'Ivoire était au centre d'un atelier qui s'est tenu hier jeudi 29 août 2019, dans les locaux du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) sis à Abidjan-Cocody les II Plateaux Vallon. A cette occasion, la présidente du CNDH, Namizata Sangaré a souligné « que l'enquête sur la procréation médicalement assistée 2020 réalisée courant 2018, indique que 18% de la mortalité est lié aux avortements. Selon cette même enquête, 61,7% de filles ont pratiqué un avortement provoqué».

➤ Culture

Funérailles de Dj Arafat : Le pays s'est arrêté, tout le monde retient son souffle



Dj Arafat recevra un hommage ce vendredi 30 août 2019, au Plateau, où aura lieu la veillée artistique avant d'être inhumé demain, 31 août 2019, au cimetière de Williamsville. Vu le grand nombre de personnes drainées par cet événement, de nombreuses entreprises ou structures d'État opérant dans les zones concernées ont décidé de fermer leurs bureaux partiellement ou complètement aujourd'hui et demain. Les plus hautes autorités de notre pays ont tout mis en œuvre pour assurer la sécurité des populations et le bon déroulement des obsèques de l'artiste.

Vu sur le Net

> Economie



Investissements : le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, présente un climat des affaires favorable au secteur privé japonais

En signant le 29 août 2019 à Yokohama, au Japon, un accord pour l'implantation d'une usine de montage de véhicules en Côte d'Ivoire, le constructeur japonais Toyota confirmait ce que le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, disait plus tôt le même jour à Yokohama. A savoir que la Côte d'Ivoire jouit depuis 2012 d'un climat favorable aux investissements. C'était au cours d'un panel sur le secteur privé organisé dans le cadre de la 7ème édition de la Conférence de Tokyo sur le Développement Africain (TICAD 7) qui se tient à Yokohama du 28 au 30 août. (Source : Primature)

ACTURUTES

Automobiles: l'installation d'une usine de Toyota à Abidjan se confirme

A Yokohama, au Japon, pour le TICAD 7, le ministre ivoirien des Transports, Amadou Koné, a signé au nom du gouvernement un accord de partenariat avec le groupe Toyota portant sur l'installation d'une usine d'assemblage automobile en Côte d'Ivoire. Concrétisation d'un projet annoncé depuis plusieurs années. Cette unité de catégorie 1 devrait être localisée en zone industrielle de Yopougon à Abidjan. La mise en œuvre du projet démarrera d'ici à fin 2019, avec l'identification du site, les dispositions pour son aménagement etc..., apprend-on du ministère des Transports.

> Société



Des permis de conduire de plusieurs chauffeurs retirés pour 4 mois à 15 ans

39 conducteurs de véhicules, auteurs d'accidents graves, ont commencé à répondre de leurs actes, depuis ce jeudi 29 août, devant la Commission technique de suspension et de retrait de permis. Les assises se tiennent tous les mois dans les locaux de la Direction générale des transports terrestres et de la circulation (DGTTC), à la tour C au Plateau. Pour excès de vitesse, un chauffeur a causé la mort d'un usager de la route. Son permis lui a été retiré pour une durée de 15 ans. A sa suite, 7 autres ont été sanctionnés respectivement pour des retraits allant de 4 mois, 12 mois, 3 ans et 10 ans.

Agence de Presse

> Economie



Le Premier Ministre ivoirien rassure le milieu d'affaires japonais

Le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a rassuré les hommes d'affaires et les décideurs politiques japonais de la poursuite et du renforcement de la stabilité politique et de la sécurité en Côte d'Ivoire. Amadou Gon Coulibaly a invité les entreprises japonaises à renforcer leur présence en Côte d'Ivoire d'ici à la prochaine édition de la TICAD, précisant que les conditions sont plus que jamais réunies pour leur implantation réussie sur le continent africain, particulièrement en Côte d'Ivoire, rapporte une note d'information de la Primature. Il a également indiqué que leurs investissements leur procureront, non seulement une rentabilité supérieure à la moyenne mondiale, mais qu'ils contribueront surtout au développement industriel du continent africain, avec la création de nombreux emplois pour les jeunes.

> Société

Discrimination raciale: l'Ivoirien Bakari Diaby désigné rapporteur-pays du Cambodge et de la Suisse



L'Ivoirien Bakari Sidiki Diaby a été désigné jeudi à Genève (Suisse) rapporteur-pays du Cambodge et de la Suisse au terme de la 99^e session du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale de l'ONU (CERD, sigle en anglais). Ce Comité est le premier organe créé par les Nations-Unies afin de surveiller l'application d'un instrument international dans le domaine des droits de l'homme. En sa qualité d'expert auprès du haut-commissariat des Nations-Unies aux droits de l'Homme, M. Diaby devient ainsi avec cette désignation, « le tout premier Ivoirien à siéger dans l'un des organes conventionnels » des Nations-Unies.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvci.video



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.